



Compagnie Nationale du Rhône
L'ENERGIE A L'ETAT PUR

Commission particulière du débat public

Anneau des Sciences
Tronçon Ouest du périphérique de Lyon
203 Boulevard Garibaldi
69003 LYON

Lyon, le

Madame, Monsieur,

Je vous prie de trouver infra l'avis de la Compagnie Nationale du Rhône- CNR- sur le grand projet urbain « Anneau des sciences ».

La CNR est une entreprise concessionnaire de l'aménagement du Rhône qui travaille principalement dans le secteur énergétique (100% de sa production est d'origine renouvelable), mais aussi dans le secteur des transports puisqu'elle est en charge de la gestion de la voie navigable entre Lyon et FOS sur mer.

La CNR intervient également, de par sa concession, dans les domaines agricole, environnement et gestion des inondations.

C'est principalement au titre de son activité transport que la CNR souhaite motiver son avis sur le projet « anneau des sciences ».

En effet, la CNR gère 18 sites industriels et fluviaux dans la vallée du Rhône et en particulier le port Lyon Edouard Herriot- PLEH-. Ce dernier constitue la tête d'aménagement du bassin et contribue largement à l'animation du système portuaire rhodanien.

Le PLEH se définit comme « Un port au service de la ville », affichant ainsi clairement dans la charte qui le lie aux villes de Lyon et Saint Fons, mais aussi à Voies navigables de France et à la Préfecture du Rhône son ambition de desservir l'ensemble de l'agglomération lyonnaise.

Le PLEH est une entité située à moins de 3 km du centre-ville et au cœur du quartier de Gerland, l'un des pôles de développement immobiliers de l'agglomération avec le quartier de Confluence et celui de La Part Dieu.

Ainsi et à ce jour, plus de 3 millions de tonnes de pétrole arrivent annuellement au PLEH et desservent l'intégralité de l'agglomération lyonnaise et plus largement la région. L'intégralité arrive en pipe-line (90%) ou par voie d'eau (environ 10%), c'est-à-dire avec des risques minimum et un bilan carbone très positif pour l'agglomération. Sa situation géographique unique lui permet ensuite d'irriguer la totalité de l'agglomération lyonnaise.



Il en est de même pour les conteneurs où plus de 220 000 EVP sont par exemple arrivés en 2012 au PLEH dont près de la moitié par voie d'eau ou par train, diminuant ainsi considérablement les trafics routiers correspondants.

On pourrait aussi étendre ces exemples pour d'autres produits dont l'agglomération est consommatrice. Dans l'autre sens le PLEH est un lieu de collecte des conséquences de l'activité anthropique et recycle par exemple de très nombreux produits avant de les expédier largement par voie d'eau ou par train.

Aujourd'hui, la CNR et le PLEH travaillent à 2 grands projets de logistique urbaine avec la ville de Lyon, la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon, Voies navigables de France et les services du Grand Lyon :

- Un centre de consolidation des chantiers qui prendrait place au PLEH en lien avec les 3 grands quartiers en développement
- Un projet de logistique urbaine visant à mettre en place une politique du dernier km, par exemple à partir de véhicules électriques et sur une base de produits reçus par modes massifiés (voie d'eau et fer)

Mais ces projets n'ont de sens que s'ils irriguent l'intégralité de l'agglomération, en proposant une distance finale la plus courte possible.

Le déploiement de l'anneau des sciences nous semble très favorable à une bonne mise en valeur des projets mentionnés supra :

- Très clairement pour l'irrigation de tout l'ouest lyonnais à partir du PLEH, que ce soit en logistique urbaine ou pour le centre de consolidation des chantiers
- Mais aussi et de façon plus large au niveau régional notamment pour la partie hydrocarbures mentionnée supra

Une pénétration sur l'ouest lyonnais directement à partir du PLEH constitue indéniablement la meilleure façon de fluidifier la distribution de marchandises ou d'hydrocarbures vers cette destination tout comme de manière plus lointaine vers les directions de Roanne ou Clermont Ferrand.

Notre souhait est donc de voir l'anneau des sciences s'inscrire dans un tracé court, relié au PLEH, afin de nous aider à décliner au mieux notre rôle de port au service de la ville.

Nous demanderons simplement, le moment venu, que les travaux sous terrains soient étudiés en coordination avec nos services, de façon à ne pas trop perturber l'exploitation, notamment ferroviaire, pendant la durée des travaux.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

COMPAGNIE NATIONALE DU RHONE
Le Directeur du Développement
Economique et Portuaire


Michel COTE